

Parc naturel régional Livradois-Forez

FORÊT - Filière BOIS

Panorama et perspectives



l'Auvergne, côté soleil levant

PANORAMA de la forêt et de la filière bois en Livradois-Forez

En un clin d'œil ⁽¹⁾

162 000 ha

Surface boisée

Soit environ **55%** du territoire du Parc

89%

Part de la forêt privée

75%

Part des résineux

Près de 50 000 ha
de boisements de
moins de 60 ans

REPÈRES :	Habitants	Superficie (ha)	Densité hab/km ²	Surface boisée (ha)	Taux de boisement
Livradois- Forez	98 836	293 000	35	162 000 ⁽¹⁾	55 %
Auvergne- Rhône-Alpes	7 800 000	6 971 100	113	2 630 000 (IGN - IFN)	35 %
France métro- politaine	65 000 000	55 000 000	117	16 300 000 (IGN - IFN)	30 %

Les renvois présents dans ce document sont de deux ordres :

- les données chiffrées ⁽¹⁾ se rapportent à la liste complète des sources en page 25 ;
- les * renvoient au glossaire en page 24.

Une quarantaine de scieries

dont 5 qui produisent chacune plus de 20 000 m³ de sciages par an.

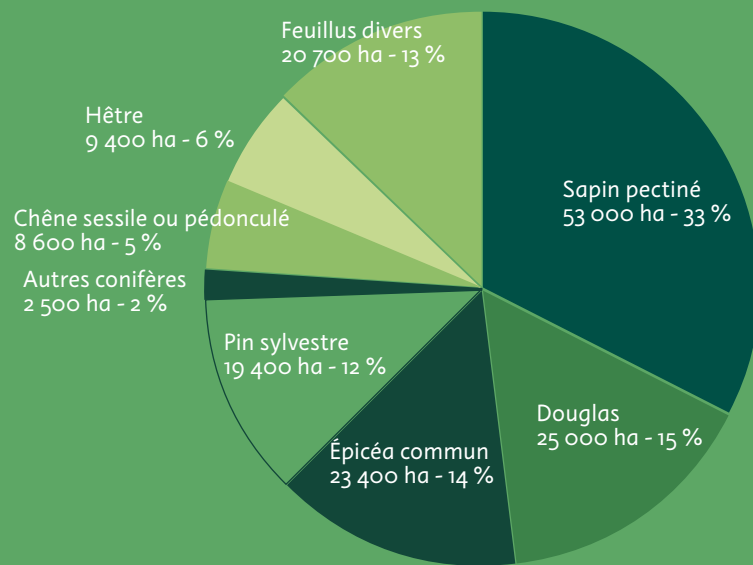
900 emplois

directs sont dénombrés dans la filière forêt-bois en Livradois-Forez.

Les forêts du Livradois-Forez s'accroissent de 1,5 millions de m³ de bois par an, soit 9 m³/ha/an (CRPF). Seule la moitié de cet accroissement est récoltée chaque année. La progression potentielle de la récolte est donc importante, sachant toutefois que les massifs boisés sont hétérogènes, composés de jeunes plantations qui méritent encore de grandir avant d'être coupées et d'autres forêts plus anciennes, comme les sapinières qui, elles, sont souvent caractérisées par une trop forte densité. À titre d'exemple sur le département du Puy-de-Dôme, si les volumes récoltés continuent d'augmenter suivant les projections actuelles, c'est de l'ordre de 500 000 à 1 million de m³ supplémentaires qui pourraient être coupés chaque année durant au moins 25 ou 30 ans. La filière locale de transformation a la capacité de traiter ces volumes supplémentaires. Cependant, elle n'est pas en mesure, pour l'instant, de les écouler sur ses marchés.

Une centaine d'entreprises ⁽¹⁾

de travaux forestiers (bûcheronnage, débardage, plantation, travaux divers).



Répartition des essences dominantes dans les forêts du Livradois-Forez (en hectares)

Sources : CNPF, ONF, IGN

Préambule

Un peu d'histoire...

Le Livradois-Forez a toujours été une terre de paysans, une « montagne atelier » qui vivait au rythme des saisons, des estives, des fenaisons et des moissons et dont la main d'œuvre à domicile apportait un complément de revenu à celui de la ferme. Cette région était un lieu de dialogue et d'échanges entre la société paysanne et la société artisanale ou industrielle, entre les montagnes et les vallées. Le bois était un élément important de cette économie, pour les besoins domestiques et pour le commerce. L'histoire a gardé la mémoire des « sapinières », des embarcations qui exportaient des marchandises par voie fluviale vers Paris via la Dore, l'Allier, la Loire, le canal de Briare et la Seine. À la fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle notamment, on construisait en sapin ces bateaux qui étaient démontés à l'arrivée et dont le bois était vendu au même titre que le reste des denrées acheminées. La rivière Dore était navigable à partir de Courpière et les Quais de Bercy constituaient la destination principale. Cette marine fluviale qui n'est pas propre au secteur du Livradois-Forez, a peut-être contribué à la renommée des « Bournats » de la capitale. Elle est également l'une des causes de la déforestation de l'Auvergne. Mais le minimum forestier en Livradois-Forez est probablement un peu antérieur, contemporain de la Révolution française. Il correspondait vraisemblablement à un couvert de 16 %, soit environ 58 000 ha de forêt⁽¹⁾. Au XIX^e siècle, le manteau forestier était réduit à quelques grands massifs de sapins et de hêtres dont le patrimoine littéraire local – Gaspard des montagnes, par exemple – entretient la mémoire. La forêt aurait commencé à reconquérir l'espace agricole au début du XIX^e siècle, alors même que la population augmentait encore (le pic démogra-

phique datant de 1850), ce qui semble être une originalité propre à ce territoire. Malgré une faible réserve de bois, on commercialisait déjà des produits utilisés sur place ou exportés : charbon de bois, poix, écorces pour les tanneries, bois de mine...

Un peu plus tard, les plantations sont devenues les éléments majeurs des paysages du Livradois-Forez. Contemporaines des politiques de Restauration des terrains en montagne (RTM)*, les premières datent de la fin du XIX^e siècle, complétées par celles qui ont suivi la Première Guerre mondiale. En effet, après 1950, la déprise agricole s'est amplifiée. Combinée avec les aides financières du Fonds forestier national (FFN)* mises en place par un État déficitaire en bois et en énergies, elle a totalement modifié l'apparence du territoire pour en faire, avant tout autre chose, un pays de forêt et de bois. Cette nouvelle apparence créa des situations et des « expériences » paysagères inconnues, comme celles de l'isolement et des points de vue perdus. Elle créa également une ressource abondante à l'origine d'une économie induite qui constitue désormais l'une des premières richesses du Livradois-Forez.

Trois types de forêts

Conséquence de cette histoire locale, le couvert forestier du Parc Livradois-Forez n'est pas homogène. Les forêts sont variées en composition et en structure, selon leur localisation (l'altitude est un facteur déterminant), leur exposition (versant chaud ou versant frais), mais surtout selon leur origine. On retrouve ainsi sur le territoire du Parc :



- des boisements issus de plantations installées dans le contexte du FFN qui arrivent à maturité et sont en cours d'exploitation. La plupart des plantations plus anciennes ont déjà été exploitées, ce qui est normal puisque les arbres auraient 100 ans et plus !
- des boisements spontanés ou « accrus » ligneux issus de friches qui ont évolué vers des forêts mélangées ;
- des boisements anciens feuillus ou résineux – essentiellement des sapinières, des sapinières-hêtraies, des hêtraies, des chênaies-hêtraies, des pineraies-chênaies... – issus de grands domaines seigneuriaux et royaux (Forêt de La Comté, Forêt de Bois Grand...) ou situés sur les terrains les moins propices à l'agriculture et sans doute entretenus selon des principes simples, consistant à prélever les arbres mûrs au fil du temps. Le sapin s'accommode de cette sylviculture de cueillette. Jadis le plus apprécié pour la qualité de son bois et doté de la propriété de s'étendre facilement par « avalaison » (c'est-à-dire du haut des pentes vers le bas, y compris en dessous des altitudes correspondant à son optimum écologique), il a conquis de l'espace pendant les 200 dernières années, tendance que le dérèglement climatique commence à remettre en question.

Une ressource en bois considérable à valoriser et à gérer durablement

Si la valeur écologique des forêts historiques de hêtres et de sapins pectinés ne fait aucun doute, il est encore difficile d'attribuer de réelles qualités paysagères et biologiques aux futaies résineuses de la seconde moitié du XX^e siècle. Elles auraient pu faire l'objet d'une sylviculture* plus attentive (éclaircies*, voire élagage*...),

notamment les parcelles privées, ce qui aurait pu permettre d'améliorer leur composition et leur intérêt paysager et biologique, d'accroître la dimension des bois récoltés et d'envisager éventuellement leur régénération naturelle et le mélange d'essences* spontanées en seconde génération. Malheureusement, les actions sylvicoles qui auraient permis de les améliorer n'ont pas été faites à temps. Elles sont donc constituées d'arbres très serrés, très hauts, fins et instables. Dans la plupart des cas, on ne peut aujourd'hui envisager d'autre solution que de les récolter par coupe à blanc. Pour l'avenir, l'enjeu consiste donc à reboiser les parcelles qui ont une vocation forestière, en choisissant des essences adaptées et à accompagner, dans le temps, ces opérations de plantation d'une sylviculture de qualité.

Même si dans certains secteurs du Parc Livradois-Forez, les propriétaires ont plus que d'autres pris l'habitude d'appliquer les principes sylvicoles qui intègrent toutes ces préoccupations, un effort d'amélioration de la gestion de la ressource reste encore à fournir. Les opérations de sensibilisation auprès des propriétaires par les organismes de développement comme le Centre national de la propriété forestière* ou les associations de communes forestières*, les associations de propriétaires dynamiques (dont les associations de certification*, les Centres d'études techniques*, les syndicats*...) et les collectivités (Région, Départements, Parc, communautés de communes) commencent à porter leurs fruits et font des massifs forestiers une ressource de qualité, durablement gérée et bien valorisée.

Les propriétaires forestiers

La forêt du Livradois-Forez est essentiellement privée et morcelée.

Ses caractéristiques foncières sont comparables à celles de l'ensemble de la forêt auvergnate et à celles de la plupart des massifs de moyenne montagne française. Le Centre national de la propriété forestière, les syndicats, les associations, les experts*, les gestionnaires et techniciens indépendants*, les coopératives*, les exploitants-scieurs* et les entrepreneurs de travaux forestiers* sont les acteurs principaux de la gestion et de l'exploitation des forêts au service des propriétaires. Cette filière est particulièrement bien représentée en Livradois-Forez qui, de ce point de vue, est mieux doté que la plupart des territoires ruraux forestiers de France.

En forêt dite « publique »,

Un travail important qui a porté ses fruits, est conduit par l'Office national des forêts* depuis plus de 25 ans, pour regrouper la petite propriété sectionale* en Syndicats mixtes de gestion forestière (SMGF)*. Le Livradois-Forez compte un nombre important de SMGF, représentant une surface de 1 850 ha⁽²⁾ de forêts aménagées* faisant l'objet d'une gestion mutualisée. En outre, cet établissement gère les forêts domaniales* au nombre de quatre en Livradois-Forez (la Forêt domaniale d'Ayguebonne vers le Grün de Chignore, celle du Livradois près de Saint-Germain-l'Herm et celles du Breuil et de Barlière vers La Chaise-Dieu) et accompagne les collectivités en proposant un programme annuel de coupes et de travaux.

NOMBRE DE PROPRIÉTAIRES PRIVÉS : environ **70 000** (210 000 en Auvergne) ⁽¹⁾

Âge moyen : 70 ans ⁽¹⁾

Propriété moyenne : un peu plus de **2 ha en 4 parcelles** disjointes (2,8 ha en France métropolitaine) ⁽¹⁾

LOCALISATION DES PROPRIÉTAIRES ⁽¹⁾ :

- **40 à 60 %** (selon les secteurs du Livradois-Forez) habitent la commune dans laquelle sont situées leurs forêts ;
- **80 %** habitent le département ;
- **90 %** habitent la région.

PART DES FORÊTS PUBLIQUES (SECTIONALES, COMMUNALES, DOMANIALES, AUTRES) ⁽²⁾ GÉRÉES PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS :

6 % des surfaces boisées (essentiellement représentées par des forêts sectionales).

Les forêts domaniales ne couvrent que **690 ha** environ, les forêts communales moins de la moitié (**300 ha**) et les autres forêts des collectivités et établissements publics de l'ordre de **7 500 ha**.



La diversité des essences et les richesses biologiques

Le Livradois-Forez possède l'un des plus importants massifs de sapin de France et l'une des plus importantes ressources en Douglas du Massif central et d'Europe, les autres étant situées dans le Limousin (notamment sur le plateau de Millevaches), dans le Morvan, le Beaujolais, en Ardèche et dans la Montagne Noire.

Les sapinières abritent un grand nombre d'espèces rares qui leur sont inféodées dont certaines appartiennent, par exemple, à la flore vasculaire, aux insectes (comme les saproxyliques*) ou aux mousses, aux champignons et aux lichens. Il en est de même pour les groupes avicoles, comme les petites chouettes de montagne : chouette de Tengmalm et chevêchette d'Europe. Ces oiseaux sont des espèces « clé de voûte » intimement liées aux boisements d'altitude. Découvertes il y a peu, leurs populations en Livradois-Forez sont tout à fait remarquables. Leur répartition et leurs exigences écologiques, quant à l'habitat forestier qu'elles occupent, ne sont que partiellement connues, mais un lien entre ces petites chouettes de montagne et les forêts anciennes est fortement pressenti. En effet, des recherches très récentes confirment la présence de noyaux de population sur les massifs du Livradois et du Forez et placent ainsi la responsabilité du Parc à un niveau très élevé en termes de conservation. La possible extension de ces populations est peut-être liée au vieillissement progressif de leur écosystème ?

La plupart des naturalistes considèrent que l'équilibre écologique des habitats forestiers, en particulier en zone tempérée, est atteint lorsque les forêts peuvent justifier de 250 à 300 ans ⁽¹⁾ d'évolution sans perturbation majeure. Compte tenu de leur implantation récente et de l'action continue de l'Homme qui de tout temps

Sapinières pures : environ **53 000 ha** ⁽¹⁾ soit **un tiers** des surfaces boisées surtout situées en Haut-Livradois, sur le plateau de La Chaise-Dieu, dans le Forez, la montagne thiernoise et le massif des Bois noirs.

Hêtraies et hêtraies-sapinières : **plus de 10 000 ha** ⁽¹⁾ en montagne thiernoise, dans le Forez et en lisière des Hautes-Chaumes.

Ce sont donc au total **environ 63 000 ha** ⁽¹⁾ de **peuplements qui sont dominés par le sapin ou par le hêtre**, couvrant plus de 20% du territoire du Parc et constituant près de 40% des surfaces forestières. Par comparaison, la France compte 37 % de résineux, toutes essences confondues.

Autres futaies résineuses, (notamment issues des politiques d'aide au reboisement du FFN) : près de **50 000 ha** ⁽¹⁾, dont **la moitié** ⁽¹⁾ **environ de douglas**, répartis sur l'ensemble du Parc Livradois-Forez mais principalement sur le Haut-Livradois. Le Puy-de-Dôme arrive au 3^e rang des départements français détenteurs de douglas.

Pineraies (de pins sylvestres) : **près de 20 000 ha** ⁽¹⁾ ; notamment en Haute-Loire vers Craonne-sur-Arzon ; en constante baisse.

Forêts feuillues collinéennes (et accrus) : **environ 30 000 ha dont le massif de La Comté qui occupe plus de 2 000 ha.**

a exploité cette ressource, il est évident que les forêts du Livradois-Forez, dans leur immense majorité, sont en cours d'évolution et de changement.

La présence des **jeunes futaies résineuses** (forêts pures d'épicéas ou de douglas) est, généralement, la conséquence des phénomènes de déprise des terrains agricoles et de la politique d'incitation au boisement de l'État, déjà citée plus haut et connue sous le nom de Fonds forestier national (FFN). La plupart de ces forêts ont été plantées dans les années 1950, 60 et 70. Elles ont souffert d'un important déficit de sylviculture. Des éclaircies successives auraient permis d'obtenir du bois de qualité, les terrains sur lesquels elles sont implantées présentant globalement de bonnes potentialités.

Sapinière



Les entreprises et la valorisation des produits

Il n'est possible d'évaluer ni les volumes de grumes importées sur le territoire du Parc, ni exportées en dehors, ni de connaître la quantité de sciages importés. Néanmoins, il est avéré que le Livradois-Forez est un **exportateur net** de plots*, de planches, de coffrage... L'enjeu pour l'avenir consiste à ce qu'il le reste. Pour cela, il faut maintenir le tissu industriel qui produit le bois transformé et assurer sa vitalité. Celle-ci peut être préservée en poursuivant plusieurs stratégies au choix ou en les combinant, dont la principale consiste sans doute à rechercher plus de valeur ajoutée dans la chaîne de transformation : réduction des coûts, optimisation des ventes, conquête de nouveaux marchés, développement de produits innovants plus rémunérateurs...

Vers une filière innovante et collaborative

Les entreprises les plus importantes de la filière bois du Livradois-Forez, notamment les scieries, sont pour la plupart issues de structures détenues depuis plusieurs générations par les mêmes familles. Quelques-unes se sont implantées beaucoup plus récemment, grâce à des investissements entrepreneuriaux.

- Les premières ont évolué et ont su se moderniser pour atteindre une taille adéquate et entrer dans une logique industrielle, voire de groupe. Les outils de production dont elles disposent sont désormais performants et compétitifs. De ce point de vue, l'apparition des scies de type Canter* a marqué un tournant, de même, mais dans une moindre mesure, que la quasi généralisation des séchoirs, des lignes de rabotage et bientôt de collage-aboutage, de rainurage et de classement mécanique.

- Les secondes ont été conçues, dès leur origine, sur la base des procédés industriels les plus modernes en Europe.

Même si ces entreprises sont de petite taille par rapport à leurs concurrentes allemandes ou européennes, le Livradois-Forez est désormais doté d'outils performants de valorisation du bois qui constituent un atout. Elles doivent maintenant prouver leur complémentarité et leur capacité à travailler ensemble, ce que certaines ont commencé à faire. Des exemples montrent l'efficacité de cette stratégie : citons les réussites du GIE « Bois d'Industrie du Centre Auvergne » (BICA), d'Auvergne-Loire Bois Combustibles (ABC), de Produits Forestiers d'Auvergne (PFA), de Bois Collé d'Auvergne (BCA) ou l'intégration par quelques scieries locales de groupes nationaux tel que Fibre Premium... Plusieurs entreprises se positionnent sur la construction bois : ossature, charpente, bardage... Le bois est de plus en plus prescrit lors d'un projet constructif, d'une rénovation ou d'une extension de bâtiment. Le développement de modules constructifs, notamment pour les maisons passives, constitue un axe de développement. Enfin, la préférence pour des bois portant un label et/ou une certification de gestion durable est une façon de plus en plus courante d'afficher un soutien à la filière.

Le développement de la filière bois énergie

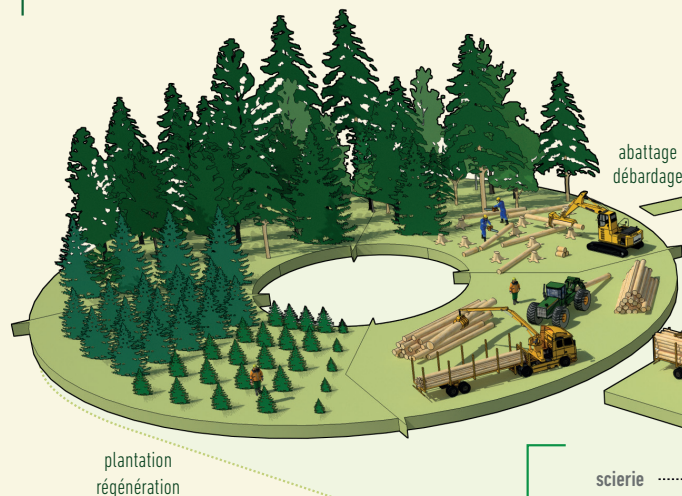
Le marché du bois énergie en Livradois-Forez s'est développé de manière importante entre 2005 et 2015.

55 chaufferies bois en Livradois-Forez (plaquettes ou granulé)

- 32 chaufferies de collectivités
- 10 chaufferies industrielles
- 13 chaufferies privées

51 000 tonnes de combustible consommées par an dont 85% par les industriels.

GESTION FORESTIÈRE DURABLE

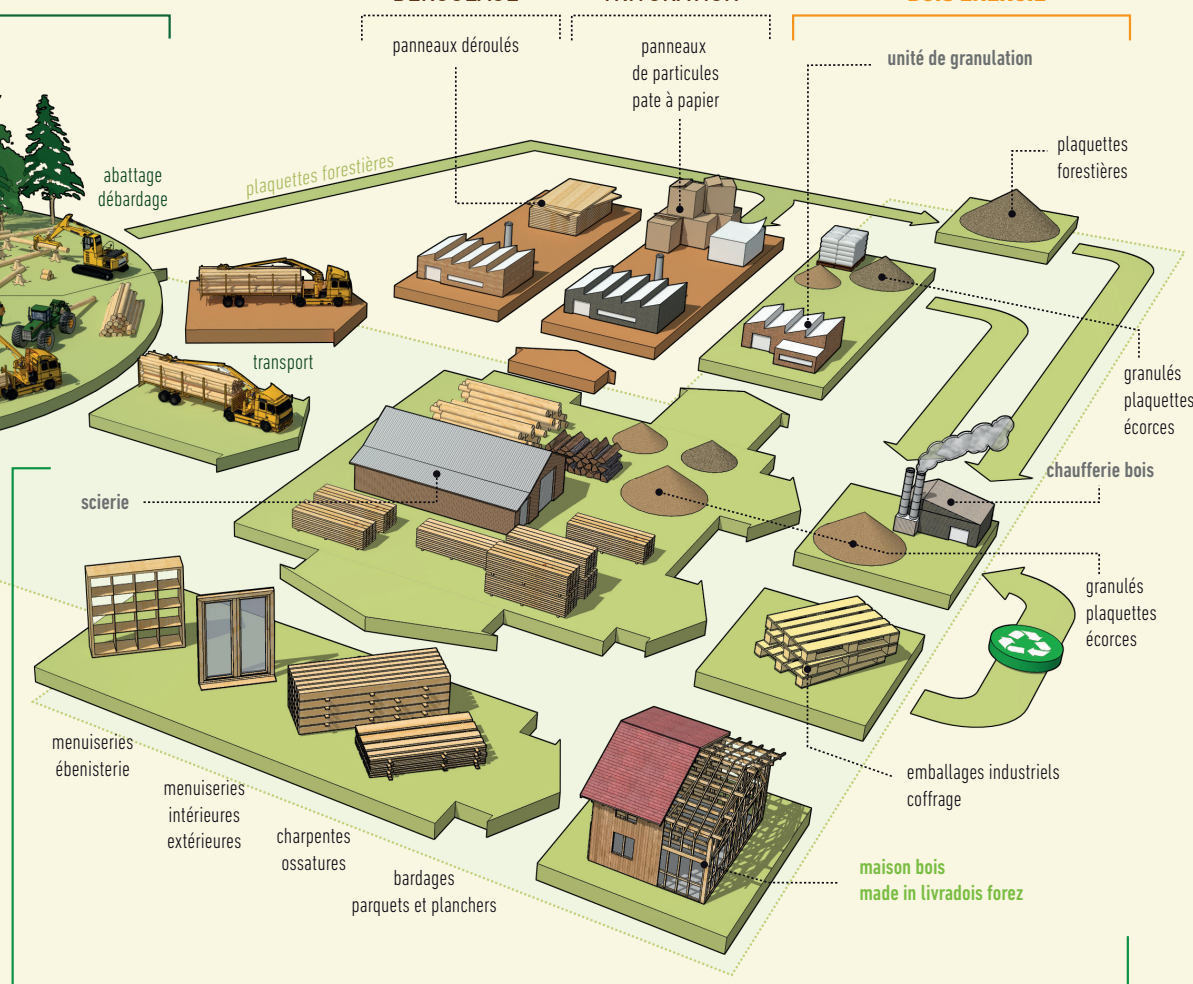


- PÉRIMÈTRE PARC LIVRADOIS FOREZ
- HORS PÉRIMÈTRE PARC

TRANCHAGE DÉROULAGE

TRITURATION

BOIS ÉNERGIE



BOIS D'OEUVRE

La filère bois en Livradois-Forez

Les collectivités ont été particulièrement dynamiques dans la mise en place de nouvelles chaufferies automatiques à bois déchiqueté. On observe une stagnation du nombre de chaufferies installées depuis cette date. Le marché local est dominé (sur le plan quantitatif) par l'approvisionnement des chaufferies industrielles (plusieurs mégawatts de puissance installés). Dix chaufferies industrielles représentent à elles seules 85% de la consommation totale de bois déchiqueté en Livradois-Forez ^(4 d'après ADUJHME). Les autres, beaucoup moins puissantes, constituent des débouchés plus restreints. La demande de combustible n'a pas augmenté de manière significative depuis 2010.

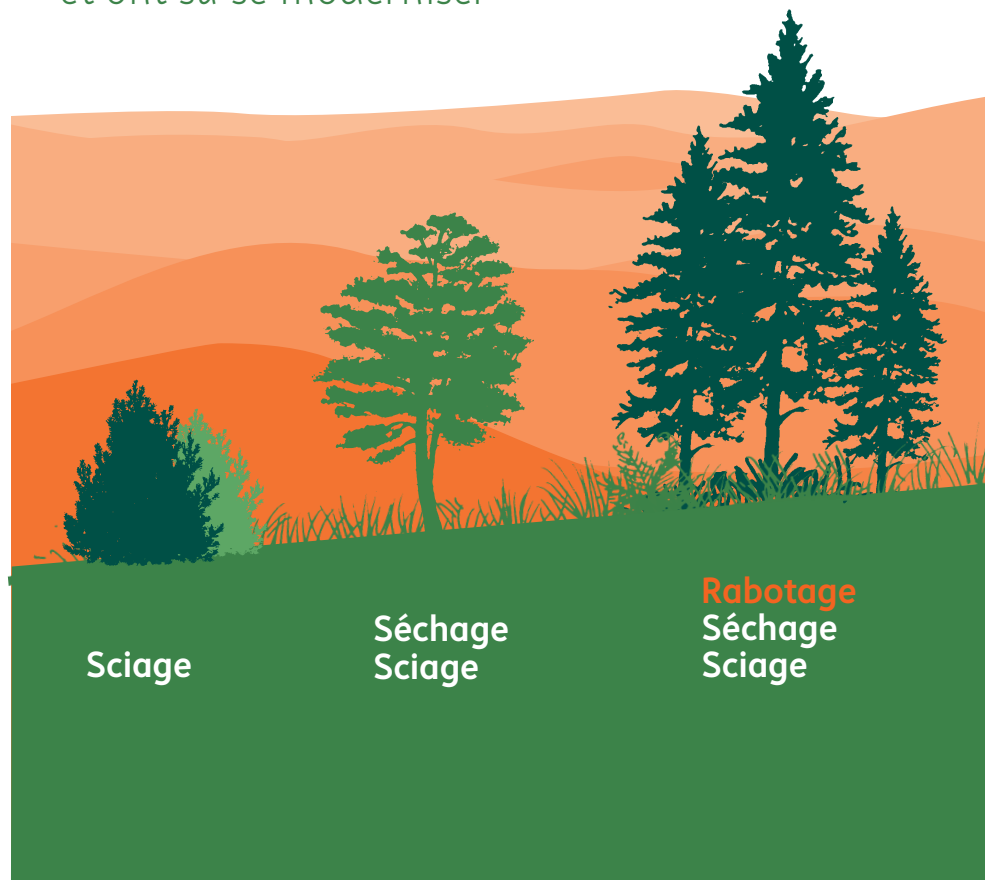
Le bois est une énergie renouvelable. Compte tenu de son abondance en Livradois-Forez, il se place au cœur des politiques énergétiques de ce territoire. Dans le contexte général du dérèglement climatique et de l'épuisement des ressources fossiles, il apparaît comme une solution évidente. La Charte du Parc Livradois-Forez vise à « faire du bois la première ressource énergétique pour le chauffage » à l'horizon 2023. Cet objectif doit être mis en œuvre de manière raisonnée et respecter deux conditions.

1ère condition : pour préserver les équilibres économiques au sein de la filière, il est capital que la hiérarchie des usages du bois soit respectée scrupuleusement et de rappeler que la forêt doit avant tout produire des arbres de qualité qui ont vocation à être transformés en bois d'œuvre, les bois transformés en énergie n'étant que des produits dérivés de cette activité.

2ème condition : afin d'assurer l'avenir de la filière bois et d'avoir une empreinte carbone la plus neutre possible, il est indispensable d'inscrire l'exploitation de la ressource dans un souci de gestion durable et de s'assurer de son renouvellement. Entraîner les propriétaires à régénérer les bois qu'ils coupent est indispensable.

La « théorie de l'évolution » dans la filière bois :

Les entreprises du bois ont récemment évolué et ont su se moderniser





Rainurage
Rabotage
Séchage
Sciage

Collage, aboutage,
modules constructifs...
Rainurage
Rabotage
Séchage
Sciage

L'emploi dans la filière bois

Les scieries

Même si de nombreux aménagements des postes de travail ont été réalisés pour réduire la pénibilité du travail, les métiers de la scierie souffrent encore d'une mauvaise réputation. Certaines **scieries de dimension industrielle** développent des produits nouveaux (bois séchés, bois collés...), ce qui devrait améliorer l'attractivité des emplois. En effet, la fabrication de produits finis ou semi-finis, innovants et qui peuvent être directement mis en œuvre dans la construction (lamellé-collé de grande longueur, carrelets pour la menuiserie, bois massifs aboutés, bois massifs reconstitués, parquets, cloisons, lames de terrasse, palissades, bardages, bois pré-grisé...) nécessite un bon niveau de qualification.

Les **scieries plus modestes** n'ont pas amorcé cette évolution. Elles sont pourtant toujours des sources d'emplois salariés non négligeables, voire des potentiels d'activités à transmettre à des demandeurs d'emploi à la recherche d'autonomie. Deux options, correspondant à deux logiques économiques distinctes, semblent s'offrir à elles pour assurer leur avenir : soit conforter l'offre de services de proximité qu'elles assurent aux particuliers et artisans en faisant de ceux-ci leur clientèle privilégiée, soit diversifier leur activité vers des productions annexes plus rémunératrices.

Les Entreprises de travaux forestiers (ETF)

À l'amont des scieries se situe la profession des ETF qui travaillent de manière manuelle (il s'agit de bucheronnage à la tronçonneuse) ou mécanisée avec des abatteuses. Leur activité première est l'abatage, mais le débardage et les travaux sylvicoles sont bien souvent des activités liées non négligeables. Quelques entreprises sont également diversifiées dans des secteurs d'activités annexes : fourniture de bois de chauffage ou de plaquettes, négoce, aménagement et entretien paysager, travaux agricoles...

Comme le travail en scierie, celui des ETF est connu pour sa pénibilité. En outre, les rémunérations des ETF sont très variables et ne sont liées ni au temps de travail, ni à la taille de l'entreprise considérée. Les tarifs qui leur sont proposés ne permettent pas toujours de couvrir leurs charges. Ces entreprises ont cependant réussi à se maintenir en accroissant leur productivité. C'est ainsi que l'arrivée des abatteuses a permis d'exploiter les bois de faible volume unitaire avec une rentabilité largement supérieure à l'abatage manuel. Les bucherons manuels ont été orientés sur les coupes de gros bois qui restent non réalisables par les abatteuses et plus rémunératrices pour eux.

Il n'en reste pas moins que le bilan des entreprises créées et radiées est négatif depuis 2009, ce qui signifie qu'à ce jour, le renouvellement des entreprises n'est plus assuré. L'organisation de ce métier est à revoir, son image auprès des jeunes est à revaloriser. Le potentiel d'activité que représente ce secteur est important. Il s'agit d'assurer l'installation des jeunes dans de bonnes conditions et de conforter les entreprises existantes.

Les formations, le recrutement et le renouvellement de l'emploi

Les métiers de la forêt et du bois sont mal connus et souffrent d'une mauvaise image. Les entreprises locales de transformation du bois éprouvent de sérieuses difficultés pour recruter du personnel. La question de l'adéquation des formations aux besoins des entreprises de la filière est également posée. Ces enjeux dépassent le strict périmètre du Parc Livradois-Forez.

L'une des voies d'amélioration consisterait à rapprocher les entreprises et les établissements scolaires pour mieux faire connaître les métiers du bois et susciter de nouvelles vocations. Il s'agit également de s'assurer que les enseignements dispensés correspondent aux besoins des entreprises. Les établissements scolaires sont plusieurs sur le territoire du Parc et aux alentours. Ils forment leurs élèves aux métiers de la scierie, de l'exploitation et de la gestion forestière.

En outre, des possibilités de contrats d'apprentissage existent entre les jeunes du territoire et les scieries locales. Celles-ci ont des besoins en main d'œuvre qualifiée mais manquent de candidats. Il leur appartient de rendre leurs offres d'emploi plus lisibles, de travailler à la création d'un référentiel de leurs métiers, de bien prendre en compte les risques et la pénibilité de ces métiers et de créer des conditions de travail plus attractives (rémunération, perspectives d'évolution...).



ZOOM SUR LA PROFESSION DES ETF ⁽³⁾

La taille des chantiers conduits par les Entrepreneurs de travaux forestiers est en moyenne de 250 m³.

Le rayon moyen d'intervention autour du siège de leur entreprise est de 75 km.

La moyenne d'âge des chefs d'entreprises est d'environ 40 ans, sans réelle différence liée au type d'entreprise (manuelle ou mécanisée).

60 % environ des entreprises sont unipersonnelles.

Une proportion équivalente travaille en cotraitance avec des confrères dont l'activité est complémentaire et recherchée pour la conduite des chantiers.

La relation des ETF avec leurs clients (4 ou 5 en moyenne) est étroite : 75% des entreprises trouvent leurs chantiers par leur intermédiaire, mais des contrats entre eux ne sont établis que dans 52% des cas.

Les scieries étaient 112 sur le territoire du Parc en 1994 ⁽⁴⁾, il n'en reste plus qu'une quarantaine ⁽¹⁾, y compris un bon nombre de très petites unités unipersonnelles ou n'employant qu'un ou deux salariés. Elles sont 70 dans le Puy-de-Dôme, 237 en Auvergne ⁽⁵⁾. Elles étaient 404 en 1982 en Auvergne ⁽⁴⁾.

La filière forêt-bois du Livradois-Foréz, toutes entreprises confondues, représente **900 emplois ⁽¹⁾** environ, dont **650 ⁽¹⁾** dans le secteur de la gestion, l'exploitation et la première transformation. En Auvergne, un peu moins de **3 000 établissements ⁽¹⁾** composent la filière forêt-bois. Ils emploient près de **5 700 personnes ⁽⁴⁾**, soit 1,3% de l'emploi total.

Le poids de cette filière dans l'emploi total varie sensiblement sur le territoire auvergnat : dans un ensemble composé du Cantal, de la Haute-Loire et du Livradois-Foréz, il est deux fois plus élevé qu'à l'échelon régional. Ramené aux seuls secteurs du sciage et de la transformation, il est plus développé en Auvergne qu'en France métropolitaine.



PERSPECTIVES

Yves POSS

Ingénieur général honoraire des ponts des eaux et des forêts
Chercheur associé et formateur à AgroParisTech

Rêvons un peu.

Vers 2025, un été caniculaire et particulièrement sec a provoqué la prise de conscience collective de l'avancée du climat. Au printemps qui a suivi, des plantations d'arbres exotiques en limite d'aire sont devenues rouges, mortes de soif. Quelques bouquets de hêtre, en situation sèche, n'ont pas supporté non plus le déficit hydrique. Et le sapin pectiné a subi dans l'année une pullulation de scolytes : ces insectes se sont multipliés dans les peuplements affaiblis par la sécheresse. Ils ont pu attaquer des arbres sains, bien en place, provoquant mortalité et abattage prématuré.

Décider une politique

- Les élus du Livradois-Forez en ont tiré les conséquences : anticipant l'évolution encore à venir du climat, et connaissant la place que la forêt, ses produits et ses services occupent dans la vie de ses habitants et dans l'attrait pour ses visiteurs, il ont fait adopter une politique forestière nouvelle.
- Les peuplements en place seront conduits moins denses, pour améliorer la résistance individuelle des arbres. Les nouvelles générations seront adaptées aux stations forestières, en particulier à la réserve en eau, fût-ce au prix de la plantation

d'espèces ou de provenances différentes. Pour rendre possible cette gestion plus dynamique, l'action publique contribue à conforter les débouchés de la ressource en bois locale, en région, certes, mais aussi partout où les capacités du marché peuvent offrir des opportunités. Ces orientations sont soutenues par l'appel à la métropole voisine : recherche, enseignement, services bancaires sont interpellés pour contribuer à la réussite de cette adaptation.

Quelques décennies plus tard, le territoire a changé.

Gérer les peuplements

- Chacun est à présent persuadé qu'il est nécessaire d'avoir des peuplements clairs, pour que chaque arbre puisse trouver l'eau en été. Rares sont les parcelles non gérées, puisque le regard collectif repère les déshérences ou les négligences. Mousses, herbes, fougères couvrent le sol. Ces sous-bois clairs incitent à la promenade ; leur transparence met en valeur les vues sur les lointains, ou se perd dans la profondeur. Les framboisiers, les ronciers sont plus fréquents, élargissant la gamme des miels de montagne.
- La sapinière est, dans l'ensemble, rajeunie : le stock de gros bois a pu être réalisé. S'il existe encore quelques nids de cigogne perceptibles sur les lignes d'horizon, ils ne sont plus que des témoins, culminant au faîte de vieux sapins en attente d'exploitation. La nouvelle génération est bien présente : en altitude et dans les ubacs, au milieu des fourrés et des perchis de sapin, les hêtres gagnent.

- Depuis quelques décennies, le public, certes, mais surtout les propriétaires regardent la forêt autrement. La prise de conscience des changements globaux a rapproché ces forestiers amateurs de leur patrimoine boisé. Celui-ci apparaît fragile, et non plus immuable. Il n'est plus le bas de laine, il est devenu un milieu vivant qui a besoin de soins.
- La gestion forestière est devenue une évidence. La prise de conscience de sa complexité en a favorisé la délégation à des professionnels. Le propriétaire garde le pouvoir de décision, et passe contrat pour que son patrimoine évolue selon ses désirs. Pour pallier le morcellement du foncier, coopératives ou groupements de gestion proposent leurs services ; ils sont en concurrence avec des prestataires forestiers qui ont su établir leur réputation auprès d'une clientèle de proximité, assise sur un ancrage local.
- Cette attention portée à l'état de la forêt et à son devenir a relancé la recherche en génétique forestière : pour chacune des espèces endémiques ou potentielles, sont sélectionnées les meilleures lignées, en termes d'adaptation, de croissance et de qualité.
- Les choix se sont faits après échanges, confrontation d'arguments, anticipation des conditions naturelles et des souhaits des acteurs : chercheurs, écologistes, forestiers, élus ont partagé savoirs profanes, ancrage local et démarche scientifique. Douglas, mélèzes, cèdres viennent diversifier les plantations de hêtre, de sapin, de pin sylvestre qui complètent la régénération naturelle.

Récolter et vendre

- Les gestionnaires assurent la vente des lots de bois sur le parc des usines, après tri. Chaque année, les prix sont négociés par catégorie. La connaissance mutuelle a permis de gagner en confiance, et d'améliorer la garantie d'approvisionnement aux utilisateurs régionaux, en contrepartie d'un respect de la valeur des grumes et billons fournis.
- Pour les propriétaires, les coûts d'exploitation sont une avance de trésorerie : une banque a organisé un prêt simplifié, contre-signé par le gestionnaire, ce qui a levé quelques réticences des forestiers et a permis cette vente des bois abattus, plus transparente.
- Le forestier choisit bûcheron et débardeur pour la qualité de leur travail, pour l'état dans lequel ils rendent le chantier terminé. La mécanisation des travaux en forêt s'est poursuivie ; pendant quelques lustres, pour l'abattage manuel des plus gros bois, il a fallu faire appel à des bûcherons d'Afrique centrale qui possédaient le savoir-faire. Pendant un temps, l'usage d'un exosquelette, mis au point pour des besoins militaires, a allégé la pénibilité du travail en forêt. Finalement se sont imposées des machines télécommandées, inventées pour les forêts de l'Ouest canadien : elles réduisent aussi les risques d'accident.
- L'Union européenne a reconnu que la gestion de l'espace rural montagnard méritait une approche globale : elle accorde une aide à l'emploi aux entreprises de travaux forestiers analogue à celle qui est versée aux exploitants agricoles, sous réserve du respect des clauses de la certification forestière, y compris sociales.

Transformer localement

- Le Parc est intervenu pour que se maintiennent, sur son territoire, les entreprises familiales de transformation du bois. Il a insisté pour que l'université, les écoles et les centres de recherche de la métropole voisine soient en capacité de les aider : qu'ils acquièrent les compétences techniques, économiques et humaines adaptées, qu'ils forment des spécialistes prêts à « rester au pays ». Il a soutenu l'émergence de consultants qui aident à concrétiser les innovations, contribuent à maintenir et développer ces activités. Et il a convaincu les banquiers régionaux de la pertinence de ses choix en faveur de la transformation du bois.
- La plupart des scieries ont accompagné la progression de la récolte, améliorant le fini de leur production. En feuillus comme en résineux, les billes sont visionnées à l'entrée, pour une découpe optimisée, automatique, accélérée. Chaque scierie possède sa centrale d'énergie, sèche ses débits et produit de l'électricité. Bien souvent, elle s'est lancée dans le rabotage, voire dans le collage pour fabriquer les produits techniques que demande le marché. L'importation recule : la réputation des entreprises locales s'affirme. Sur les marchés urbains du piémont du Massif central, elles ont trouvé leur place, affichant leurs gammes, diffusant leurs avis techniques aux maîtres d'œuvre.
- La prospection des débouchés à l'export est active. Sur la rive sud de la Méditerranée, d'anciennes relations commerciales ont initié un partenariat avec des promoteurs immobiliers et avec des architectes : des éléments préfabriqués, bidimensionnels y sont transportés par navire fluvio-maritime au départ du

port Édouard Herriot, sur le Rhône. Le maître d'œuvre réalise le dessin de l'immeuble au plus proche des désirs, des us et coutumes de la clientèle ; un cabinet d'ingénierie d'Ambert étudie le dossier d'exécution et le programme de fabrication pour l'usine voisine ; celle-ci assure le montage de la structure, du second œuvre, des fluides, parfois de la domotique.

- À Courpière s'étend un vaste chantier de tri de biomasse ligneuse : énergie, trituration, chimie, chaque débouché a sa spécificité et exige le respect du cahier des charges. La collecte à la sortie du Livradois et du Forez des flux des plaquettes forestières, des sciures, des écorces, des produits connexes de scierie, des copeaux de la seconde transformation, des déchets verts, permet d'ajuster les chargements, au fil des saisons et des fluctuations du marché.
- Une bio-raffinerie à Vichy distille des produits connexes de scierie : elle en extrait de l'alcool et des molécules aromatiques. Elle vend ainsi un substitut aux dérivés pétroliers pour des matières plastiques de grande consommation ; et elle a initié une pépinière d'entreprises de cosmétiques biosourcés, qui contribuent à l'image naturelle de leur région.

Un rêve partagé ?

Ce n'est qu'un rêve, bien sûr. Qui esquisse quelques pistes, quelques possibilités : les forestiers, les habitants du Livradois-Forez ont le choix entre de multiples avenir pour leurs massifs.

Cette prospective aura atteint son but s'ils s'unissent, s'ils travaillent ensemble en faveur d'une forêt source de prospérité pour un meilleur cadre de vie.

Quelle forêt et quelle filière pour demain ?

Quelques données de cadrage

Le Parc naturel régional Livradois-Forez a inscrit la promotion d'une gestion durable de la forêt parmi ses principaux objectifs stratégiques pour la période 2011-2023. Son but est de favoriser le développement d'une filière bois solide économiquement, génératrice d'emplois et respectueuse de l'environnement, depuis les pratiques sylvicoles jusqu'à la transformation du bois et sa valorisation.

Il intervient à trois niveaux :

- sur la qualité des boisements, en sensibilisant les gestionnaires et les propriétaires à l'adoption de méthodes sylvicoles adaptées, soucieuses de la biodiversité, tant dans l'entretien que la régénération des forêts ;
- sur l'exploitation, en expérimentant et en diffusant des méthodes plus productives et respectueuses des milieux naturels ;
- sur la valorisation des produits issus de la forêt, en accompagnant les professionnels dans le développement de leurs débouchés pour accroître la valeur ajoutée produite localement.

Le Parc intervient dans une logique de partenariat avec l'ensemble des acteurs de la filière.

Maintenir la forêt à sa juste place

La possibilité offerte aux propriétaires fonciers de recourir à des aides de l'État durant la deuxième moitié du XX^e siècle, couplée avec une forte déprise agricole a permis de constituer une importante ressource forestière mais quelques-uns de ces boisements, notamment en dehors des grands massifs boisés, sont mal raisonnés et sont dommageables pour l'agriculture, les paysages, le cadre de vie des habitants ou l'environnement. Ces « timbres postes » sont supprimés grâce aux efforts conjugués des collectivités, faisant la démonstration que cette situation est réversible lorsqu'il s'agit de maintenir la forêt à sa juste place. Cette politique de reconquête paysagère a vocation à être poursuivie en lien avec l'État et les Départements. La mise en place récente de mécanismes financiers pour compenser les défrichements ne doit pas réduire la portée de cette politique.

À l'intérieur des massifs, il est important de continuer à inciter les propriétaires à travailler ensemble et à reconstituer la ressource en assurant son renouvellement.



Améliorer la valorisation des produits forestiers

Valoriser et transformer le bois sur place pour accroître sa valeur ajoutée est la meilleure façon de tirer parti de la ressource forestière locale. Le Parc travaille donc avec les professionnels notamment pour organiser des filières de proximité. Dans ce domaine, les initiatives des entreprises (individuelles et/ou via l'interprofession Auvergne Promoboïs) et les aides, notamment de la Région et du Massif central sont déterminantes, étant entendu que les enjeux de structuration de telles filières dépassent le périmètre du Parc Livradois-Forez. Celui-ci a cependant conduit un Pôle d'excellence rural pour les années 2011-2013 qui a permis aux entreprises de la filière de réaliser d'importants investissements (plusieurs centaines de milliers d'euros) pour l'acquisition de matériel pour la deuxième transformation : Machines de classement, raboteuses, séchoirs....

La valeur ajoutée recherchée s'obtient en misant sur l'innovation (y compris éventuellement sur un investissement en recherche et développement) et en privilégiant des démarches collectives. Il appartient aux industriels du bois d'être inventifs pour valoriser au mieux la ressource dont ils disposent sans chercher à adapter la forêt à des exigences de trop court terme car l'échelle de temps de la forêt (celle à laquelle elle produit du bois) n'est pas la même que celle des marchés. Le propriétaire doit être incité à produire le bois de la plus belle qualité possible, en rapport avec les potentialités de sa parcelle de manière à satisfaire une filière d'approvisionnement qui est demandeuse de cette qualité.

Les entreprises de la filière bois au cœur des enjeux du développement durable

De plus en plus, émerge une attente de la société pour des produits et des services « durables » ou « socialement responsables »

combinant des performances non seulement économiques, mais aussi sociales et environnementales. La filière bois peut contribuer à la transition vers une économie circulaire respectueuse de l'environnement en favorisant des matériaux peu énergivores et renouvelables, à condition de s'engager dans une gestion durable de la ressource. Si les entreprises contribuent à l'emploi et au développement économique local, on attend aussi d'elles qu'elles apportent santé et bien-être au travail. En intégrant les questions de responsabilité sociétale des entreprises au cœur de leurs stratégies, celles de la filière bois peuvent en faire un facteur de performance globale et de différenciation sur les marchés. Les entreprises du Livradois-Forez ont de nombreux atouts en ce sens.

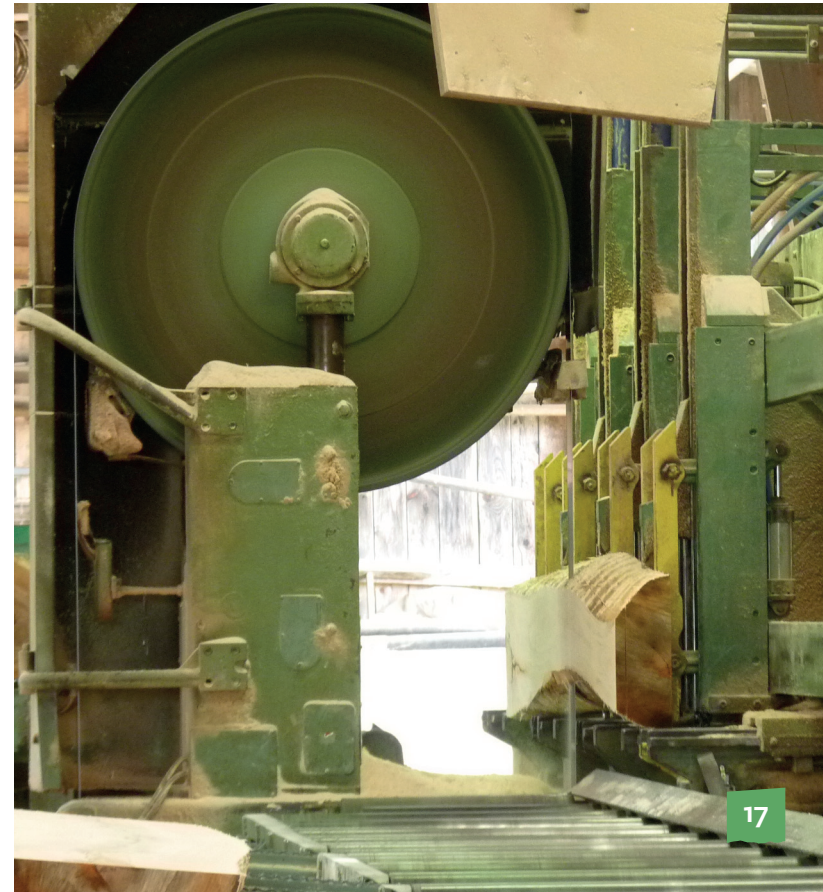
De nouvelles unités de production et de valorisation de la ressource au bon échelon territorial ?

Au vu des volumes de bois qui arrivent à maturité, on peut s'interroger sur les potentiels d'installation d'unités nouvelles de production, spécialisées sur des marchés innovants, par exemple, la valorisation des gros et très gros bois de sapins, la production de laine de bois ou l'extraction d'éthanol.

L'installation de telles entreprises peut difficilement être raisonnée à l'échelle trop restreinte du Livradois-Forez, leur zone de chalandise étant bien plus étendue. Le Parc Livradois-Forez apparaît en deçà de la taille opérationnelle pour porter (y compris financièrement) ce type de démarches auxquelles il doit cependant être très attentif et pour lesquelles il est capital qu'il soit associé. La question de l'arrivée d'éventuels opérateurs nouveaux ne doit pas être dissociée des enjeux de stabilité de la filière et de préservation de la biodiversité.

De même, travailler à l'échelon du Livradois-Forez à la création d'un label, d'une marque ou d'une Appellation d'origine protégée qui permettrait de faire connaître la ressource locale n'apparaît pas pertinent. De telles réflexions sont à mener sur un plus grand périmètre géographique.

L'ensemble de ces pistes de réflexion répond à la volonté générale au sein de la filière de **transformer la matière première au plus près des territoires qui la détiennent**, afin que la valeur ajoutée qui en résulte leur soit directement profitable, ainsi qu'à l'emploi local. Si les retombées attendues sont locales, l'ancrage territorial des projets et leur accompagnement est au minimum à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, voire du Massif central.



Favoriser l'emploi dans la filière forêt-bois

Organiser la filière pour améliorer la qualité du travail et le bien-être des salariés sont des nécessités absolues. Cette recherche d'amélioration doit tenir compte des évolutions probables en son sein. La première est à l'amont. Elle concerne les propriétaires qui souhaitent développer les ventes bord de route de produits façonnés et qui, de ce fait, jouent partiellement le rôle des gestionnaires et des Entrepreneurs de travaux forestiers (ETF). Ces « grands » propriétaires sont formés, autonomes, prescripteurs et volontaires, ce qui n'est pas le cas des « petits » qui ont besoin de prestataires de services proposant les meilleurs prix et assurant un travail de qualité. Forestiers occasionnels, ils ne seront, pour la plupart d'entre eux, jamais de parfaits techniciens des forêts. Ils doivent en revanche être convaincus des interventions à réaliser sur leurs parcelles, motivés pour les faire et en capacité de formuler et d'explicitier la commande correspondante. Cela modifie en partie les conditions de la vulgarisation des techniques qui leur sont destinées et la finalité des animations mises en place depuis le milieu des années 2000.

Le métier d'ETF peut évoluer pour s'orienter vers des prestations de services complètes, intégrant la gestion, la commercialisation des bois et les travaux sylvicoles. Cette intégration des tâches par un prestataire unique devrait permettre de réduire les coûts pour le propriétaire, répondre à une volonté de revaloriser le métier d'ETF et de s'affranchir en partie des contraintes financières dues à l'atomisation du foncier. Devenus des « artisans » de proximité, les ETF devraient ainsi changer de donneur d'ordre. Ce scénario pourrait pousser les scieries à acheter davantage bord de route ou sur parc.

Même si elle est pourvoyeuse de quelques emplois nouveaux, la filière forêt-bois ne devrait pas permettre de créer massivement de l'embauche à court ou moyen terme. L'enjeu pour ce territoire consiste donc essentiellement à assurer le maintien et le renouvellement des emplois existants, ce qui passe probablement par le soutien des entreprises en place : identification de leurs besoins, aide au recrutement, transmission des plus « petites » scieries, modernisation des plus importantes...

L'enjeu de la transmission du plus grand nombre possible d'établissements est crucial, car il est difficile de (re)créer des entreprises lorsqu'elles ont disparu. Le maintien de la vitalité de l'économie en Livradois-Forez impose que ces emplois soient tous défendus, quel que soit le secteur concerné. En termes d'aménagement du territoire, il apparaît tout aussi déterminant de préserver une scierie de proximité qu'un commerce.



Faire valoir la diversité des essences

Les forêts changent. Depuis l'Empire, elles reconquièrent l'espace. Faire d'un terrain nu une hêtraie-sapinière en équilibre prend plus ou moins 300 ans sous un climat tempéré. Il est donc évident que l'évolution des forêts du Livradois-Forez, débutée il y a à peine un siècle dans certains secteurs, n'est pas terminée, sans compter que le dérèglement du climat vient modifier les tendances naturelles.

L'état des connaissances actuelles montre que :

- l'avenir de milliers d'hectares de sapinières, notamment propagées par avalaison et situées à basse altitude (par exemple à moins de 700 m sur les versants secs sud et est), est compromis dans leur composition et leur structure actuelle du fait des changements climatiques amorcés ;
- le reste des sapinières souffre souvent d'un défaut de sylviculture induisant une surcapitalisation de bois, une régularisation des diamètres des arbres dans les catégories des gros et très gros bois et finalement un vieillissement qui pourrait compromettre à moyen terme les possibilités de restaurer les structures irrégulières voire de régénérer les forêts ;
- la hêtraie est rarement améliorée et régénérée. Or, plus il pousse vite, plus le hêtre est de qualité ;
- la sylviculture favorise assez peu le retour du hêtre dans les sapinières et vice-versa. Or cette distinction n'est liée qu'à l'histoire qui a créé des sylvo-faciès. Une approche plus transversale pourrait favoriser les mélanges intéressants pour des raisons culturelles, sylvicoles et écologiques ;
- les pineraies sont issues, soit de la colonisation spontanée des terres abandonnées, soit de semis ou de plantations il y a un siècle environ. Les provenances génétiques utilisées étaient médiocres conférant à tort à cette essence une mauvaise

image auprès des propriétaires. Aujourd'hui la filière manque de beaux pins et les propriétaires n'en plantent plus. C'est regrettable compte tenu des qualités esthétiques de ce bois, de l'intérêt écologique de cette espèce parapluie (qui abrite un important cortège d'espèces associées) et de sa place patrimoniale, culturelle et historique en Livradois-Forez. Il reste quelques peuplements classés qui pourraient constituer une base de départ pour produire des plants, mais des efforts seraient nécessaires pour relancer des programmes de recherche génétique, pour sélectionner des arbres dont la croissance et la qualité sont remarquables et qui seraient susceptibles de devenir des porte-graines. Le pin sylvestre pousse moins vite que d'autres espèces qui peuvent se substituer à lui dans bien des cas. Mais, tolérant bien les étés secs, il peut être envisagé comme un recours, dans le cadre du changement climatique, pour les stations forestières les plus contraintes ;

- les plantations issues de la politique du FFN sont arrivées à maturité ou le seront dans les 15 à 20 prochaines années. Leur récolte a donc largement commencé et s'intensifiera. Deux cas se présentent. Premier cas : si elles n'ont jamais été ni entretenues ni éclaircies, elles sont composées d'arbres droits, fins et instables que l'on ne peut bien souvent récolter que par coupe à blanc. On les régénère par plantation (situation fréquente en Haut-Livradois). Deuxième cas : si ces forêts ont été régulièrement éclaircies, plusieurs choix s'offrent au propriétaire pour les régénérer : soit par plantation, soit naturellement par culture des semis issus des arbres adultes à récolter, sous réserve de bien anticiper les changements climatiques à venir pour le choix des essences à favoriser. Cette ressource sera épuisée dans les années à venir. Les industriels se tourneront alors naturellement vers la sapinière. Il s'agit donc d'anticiper au mieux la gestion de celle-ci dans une perspective de conservation à long terme.



Chouette de Tengmalm

Reconnaître l'importance des richesses biologiques

Le Parc est engagé par sa Charte, à maintenir élevé le niveau de biodiversité en forêt, voire à l'augmenter. Pour cela, il travaille selon deux hypothèses :

- une grande diversité d'essences, de structures et de traitements garantit une diversité des milieux et des cortèges vivants inféodés à la forêt (faune, flore, champignons) ;
- les cortèges vivants associés aux essences autochtones sont vraisemblablement plus importants que ceux des essences introduites.

Déclinées localement, en matière de sylviculture, ces hypothèses invitent à promouvoir :

- les essences locales, notamment le sapin, le hêtre et le pin sylvestre dont l'avenir est compromis dans certains secteurs du Livradois-Forez si on n'y prend pas garde. Le Parc et ses partenaires veillent à ce que le choix des essences favorisées par des actions sylvicoles ou installées par plantation soit raisonné en fonction des conditions du milieu et des potentiels du terrain considéré ;
- des itinéraires sylvicoles assurant le maintien de peuplements irréguliers, non par dogmatisme mais parce que leurs proportions sont en diminution et parce qu'il est cohérent avec d'autres politiques de préservation soutenues par le Parc, notamment de l'avifaune. Il est évident qu'avec un foncier aussi éclaté, la structure des forêts est globalement irrégulière à l'échelle du territoire du Parc et que ce traitement sylvicole n'est véritablement adapté qu'aux parcelles dont la taille le permet ;

- le mélange des essences, en particulier le hêtre et le sapin ;
- la régénération naturelle partout où elle est possible, essentiellement pour éviter les changements brusques du paysage et des conditions de milieux, sachant par ailleurs que l'implantation et le développement racinaire des semis naturels est souvent meilleur que ceux des plants issus de pépinières et qu'ils offrent une plus grande résistance aux attaques du gibier.

Plus précisément, le Parc travaille en lien étroit avec ses partenaires :

- à la réalisation des coupes d'éclaircie et d'amélioration et,

d'une manière plus générale, à inciter les propriétaires forestiers à œuvrer pour augmenter la qualité de leurs forêts par des actes sylvicoles adaptés ;

- à la sensibilisation sur le choix des essences en fonction des potentialités du milieu, notamment lorsqu'il est nécessaire de procéder à une plantation. Cet enjeu est essentiel pour adapter les essences aux potentialités du milieu, notamment dans le contexte du changement du climat ;
- au maintien du sapin partout où les changements climatiques ne remettent pas en question son avenir ;
- à une transition douce par enrichissement de la sapinière vers des peuplements mélangés dans les cas où il est très probable que les changements climatiques empêchent le maintien du

Monts du Forez



sapin ;

- au maintien de gros bois, de bois creux, de bois mort sur pied et au sol, source d'une biodiversité riche, souvent méconnue et peu ou pas visible (insectes saproxyliques, avifaune, champignons...);
- à la promotion des principes de la sylviculture irrégulière (notamment en sapinière) et au suivi de l'évolution des surfaces terrières qui constitue un indicateur fiable de la densité des peuplements ;
- à la régénération naturelle des futaies partout où elle est possible ;
- à la recherche de compromis et/ou de conventions avec les propriétaires des forêts qu'ils considèrent les plus remarquables du point de vue des richesses biologiques qu'elles abritent ;
- à la promotion dans toute la mesure du possible, du hêtre et du pin sylvestre (voire du mélange sapin-douglas qui reste à tester).

Une approche sociologique des propriétaires pourrait mettre en évidence le fait que, seuls dans leurs parcelles, beaucoup d'entre eux ne sont pas en mesure d'appliquer les orientations ci-dessus, parce qu'elles correspondent à des décisions complexes dont la technicité nécessite l'intervention de professionnels. Ces orientations sont donc subordonnées à l'action de l'ONF et aux choix des élus en forêt publique, à la mise à la disposition des propriétaires privés, de prestataires de services qui pourraient réaliser, pour leur compte, les opérations sylvicoles adéquates.





Glossaire

RESTAURATION DES TERRAINS EN MONTAGNE (RTM) : en France, la « restauration des terrains en montagne » (RTM) est une opération de stabilisation et de restauration des sols de pentes. Elle fait appel en raison du contexte et des risques particuliers à des techniques de génie civil, de génie végétal et de génie écologique spécialisées, adaptées à différents contextes (fortes pentes, climat froid, tempéré, chaud ou tropical). Le service du même nom, relevant de l'administration des Eaux et Forêts, chargé de la mise en œuvre de ces opérations est créé au XIX^e siècle et existe encore au début du XXI^e siècle.

FONDS FORESTIER NATIONAL (FFN) : le Fonds forestier national (FFN) était un fonds, créé en 1946, pour permettre une gestion plus dynamique des forêts françaises et pour aider la filière bois à se développer. Il visait principalement à encourager le reboisement (en résineux surtout) et à désenclaver les forêts, c'est-à-dire y favoriser l'accès aux engins de débardage. Il a été supprimé en 2000.

SYLVICULTURE : activité et ensemble de méthodes et de pratiques par lesquelles le forestier agit sur le développement, la gestion et la mise en valeur d'une forêt ou d'un boisement pour en obtenir un bénéfice économique et/ou certains services profitables à la société (dans une approche de forêt qualifiée de « multifonctionnelle »). La sylviculture est dite « durable » (gestion durable de la forêt), quand le sylviculteur s'assure que le capital forestier est acquis et optimisé, et qu'il peut être maintenu pour les générations futures, qui pourront en retirer durablement des bienfaits ou des produits comme le bois, sans en dégrader le capital.

ÉCLAIRCIE : en sylviculture, l'éclaircie est une opération consistant à supprimer un certain nombre d'arbres d'une parcelle au profit de ceux laissés en place.

ELAGAGE : technique consistant à supprimer les branches d'un arbre dans le jeune âge et à remonter ainsi régulièrement la couronne des arbres destinés à la confection d'un tronc droit, lisse et sans nœud pour la production de bois d'œuvre de qualité.

ESSENCE : l'essence forestière est généralement une espèce d'arbre, mais ce peut être parfois une sous-espèce ou une variété qui présente un intérêt en sylviculture et qui a des exigences écologiques ou des emplois particuliers.

CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE : c'est un établissement public au service des propriétaires forestiers qui regroupe 18 centres régionaux (CRPF) et un service de Recherche et Développement, l'Institut pour le développement forestier (IDF) et qui a pour mission d'orienter la gestion des forêts privées, de conseiller et de regrouper les propriétaires forestiers privés.

COMMUNES FORESTIÈRES : ce sont des associations d'élus regroupant des communes, des collectivités ou leurs groupements intéressés par la forêt et la filière bois. Leur objectif est d'accompagner les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leur politique forestière.

ASSOCIATIONS DE PROPRIÉTAIRES FORESTIERS : ce sont des groupes de sylviculteurs passionnés (quelle que soit la taille de leur propriété). Leur objectif est de favoriser les rencontres et les échanges sur les expériences de chacun.

CERTIFICATION : le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC, en anglais : Pan European Forest Certification devenu Program for the Endorsement of Forest Certification schemes) est une marque visant à promouvoir et à certifier la gestion durable des forêts. PEFC est le premier système de certification forestière en termes de surfaces certifiées et la première source de bois certifié au monde.

CENTRES D'ÉTUDES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES FORESTIÈRES (CETEF) : ils ont pour but de rassembler des groupes de propriétaires forestiers qui souhaitent étudier ensemble des sujets d'actualité pour le développement de la filière et parfaire leur formation technique.

SYNDICATS DE SYLVICULTEURS : ce sont des associations qui défendent les intérêts de leurs membres, les informent des évolutions techniques, économiques, juridiques, fiscales et leur proposent des services spécifiques tels que l'adhésion à une assurance responsabilité civile de groupe ou le développement de bourses foncières forestières.

EXPERTS FORESTIERS : ils assurent la gestion indépendante de patri-moines forestiers (reboisement, mise en œuvre de coupes, ventes des produits des coupes, rédaction de plans simples de gestion et de documents de gestion durable). Ils réalisent également des études et des expertises.

GESTIONNAIRES FORESTIERS PROFESSIONNELS ET TECHNICIENS FORESTIERS INDÉPENDANTS : ce sont des intermédiaires entre le propriétaire forestier et les professionnels de l'aval de la filière-bois. Conseils pour la gestion des forêts et surtout organisation et conduite des chantiers de récolte ou de travaux forestiers sont leurs principales activités.

COOPÉRATIVES FORESTIÈRES : elles regroupent des propriétaires forestiers sylviculteurs. Elles agissent pour le compte de leurs adhérents afin de faciliter la gestion et la mobilisation de leurs bois.

EXPLOITANTS FORESTIERS : ils achètent du bois directement aux propriétaires forestiers, pour ensuite le commercialiser pour leur compte personnel. L'exploitant forestier est un commerçant à ne pas confondre avec l'entrepreneur de travaux forestiers qui est un prestataire de services.

ENTREPRENEURS DE TRAVAUX FORESTIERS (ETF) : ce sont des prestataires de services qui réalisent des travaux de sylviculture et/ou d'exploitation pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, de négociants, de scieries...

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS : c'est un établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1964 qui mène son action dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de performance avec l'État et la Fédération nationale des communes forestières. Il est en charge de la gestion des forêts publiques.

FORÊT SECTIONALE : propriété collective des habitants d'un hameau.

SYNDICAT MIXTE DE GESTION FORESTIÈRE (SMGF) : forme juridique permettant le regroupement des sections de commune en vue d'améliorer la gestion de leurs biens forestiers.

FORÊT AMÉNAGÉE : disposant d'un « aménagement », c'est-à-dire d'un outil de planification des actions sylvicoles, de travaux et de récolte, à mener pendant sa durée.

FORÊT DOMANIALE : forêt faisant partie du domaine privé de l'État.

SAPROXYLIQUE : qui décompose le bois mort pour s'en nourrir.

PLOTS : l'état de la matière précédant le sciage est la grume ; le sciage des grumes se fait longitudinalement, par des plans parallèles à un axe approximatif. La première et la dernière lame de bois sont des dosses qui contiennent essentiellement de l'écorce et de l'aubier (du « bois vert ») et qui vont directement au rebut. Les tranches suivantes s'appellent des plots.

CANTER : système de sciage venu d'Amérique du Nord puis adopté par les pays nordiques et l'Allemagne, arrivé en France au milieu des années 1970, associant fraisage et sciage circulaire et dont les rendements sont réputés supérieurs à ceux des scies à ruban.



SOURCES

Les données chiffrées présentées dans ce document, et faisant l'objet d'un renvoi, ont été établies à partir des sources ci-dessous :

- (1) Dire d'expert
- (2) Office National des Forêts
- (3) Auvergne promobois
- (4) Parc naturel régional Livradois-Forez
- (5) Enquête annuelle de branche - DRAAF 2014

Afin d'évaluer en continu le résultat des actions conduites et leur impact sur le territoire, le Parc a mis en place un dispositif d'évaluation qui figure dans sa Charte, qui prévoit notamment des monographies thématiques sur l'évolution du territoire. Ces monographies sont réalisées par le Parc en collaboration avec ses partenaires et les organismes compétents, sur la base d'une analyse d'indicateurs territoriaux, d'enquêtes, voire, si besoin, d'une expertise externe. Les thématiques et les périodicités de ces monographies dépendront d'opportunités telles que la fin d'un programme d'actions, la parution d'une statistique majeure, la réorientation de la politique d'un partenariat du Parc, etc.

Ce document s'inscrit dans la collection des monographies du Parc naturel régional Livradois-Forez. Il a été réalisé par l'équipe technique du Parc, sur la base du travail d'un groupe de réflexion animé par Nathalie BOUDOUL, vice-présidente déléguée à la forêt et à l'agriculture, auquel ont participé : Centre national de la propriété forestière – antenne d'Auvergne (Dominique Jay), Auvergne Promobois (Joël GARMY, Samuel RESCHE), Office national des forêts (Aude TESSIER, Laurent LATHUILLIÈRE), Direction départementale des territoires du Puy-de-Dôme (Pierre FAURE), Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (André CHARLES, Jean-Pierre GOURIOU), Coopérative forestière Bourgogne-Limousin (David PETIBOUT), Association départementale des Communes forestières du Puy-de-Dôme (Guillaume DAVID), Scieries du Forez (Estelle PLANCHE-FOULHOUX), Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes (Florian THIÉFAINE) et Yves POSS, Ingénieur général honoraire des ponts, des eaux et des forêts.

Édition : Parc naturel régional Livradois-Forez

Directeur de la rédaction : Tony Bernard

ISBN : 979-10-93059-07-5

Dépôt légal : 4^e trimestre 2016 - Tirage : 1500 exemplaires

Crédits photos : Photothèque du Parc Livradois-Forez, Denis GRUDET, RIBETTE/ORJUBIN, Yoann LOUBIER, Jacques MARTIN, Michel THÉNOT.

Création graphique : Crescend'O

Mise en page : Parc Livradois-Forez

Impression : GROUPE DROUIN

Octobre 2016



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc naturel régional Livradois-Forez
Le Bourg
63 880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 04 73 95 57 57
www.parc-livradois-forez.org

OCTOBRE 2016

